



Message relatif au remplacement du véhicule utilitaire de l'Edilité

Dans l'accomplissement de ses différents travaux et tâches, le Service de la voirie et de l'édilité dispose de plusieurs véhicules. Son parc actuel se compose de la manière suivante :

<u>Véhicules</u>	<u>Année d'acquisition</u>
1 jeep TOYOTA HILUX 4WD D-4D	2004
1 bus TOYOTA HIACE	1990
1 machine de travail (balayeuse) BUCHER CITYCAT 2020	2006
1 camion LADOG T 1400	2008
1 tracteur-tondeuse JOHN DEERE	2012
1 camion REFORM Multi TX10	2013

Le véhicule LADOG est en service dans notre Commune depuis déjà 11 années. Il est principalement utilisé pour l'arrosage et le service de déneigement. Mis à part le fait que ce véhicule est utilisé par l'ensemble du personnel de la voirie, il est souvent engagé dans des conditions climatiques difficiles et ainsi soumis à de fortes contraintes. S'il nécessite un entretien et un suivi régulier, il a déjà fait l'objet, depuis son acquisition, de nombreuses et coûteuses réparations.

Compte tenu du développement des infrastructures – en particulier routières – de notre Commune, une adaptation de notre parc de véhicules et machines de travail aux exigences de plus en plus contraignantes du service s'impose.

Pour ces raisons, un véhicule de remplacement au LADOG a été recherché. Trois véhicules ont été étudiés. Le véhicule Boschung Pony P4-T EU6 a été retenu pour son prix, son service après-vente de proximité et ses fonctionnalités d'usage.

Acquisition d'un véhicule pour le service de la Voirie et de l'Edilité

Boschung Pony P4-T EU6		
• Pont basculant, ridelles rehaussées • Système porteur pour lame à neige existante • Saleuse Boschung IMS W • Système d'arrosage avec citerne • Rabais et reprise du LADOG T1400 (2008)		CHF 165'000.00
TOTAL TTC		CHF 165'000.00

Proposition du Conseil communal :

Après étude des différentes offres, le choix du véhicule Boschung Pony P4-T EU6 s'est révélé plus intéressant pour son usage aux tâches communales. Le Conseil communal demande l'octroi d'un **crédit global de CHF 165'000.-** nécessaire à l'achat d'un véhicule utilitaire, en remplacement du camion LADOG. Le financement de cet achat est assuré par les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale


Virginie Khuu



Le Syndic


René Schneuwly